



**Faculté Arts Lettres Langues**  
**33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C**  
**F-42023 Saint Étienne - Cedex 2**

*Les formations de licence*  
*proposées par le département de FLE*

**2022-2023**

**Calendrier de la Faculté des Arts, Lettres, Langues**  
 Année universitaire 2021-2022

ed : 19/09/2021

	Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
	1 M	2 J	3 V	1 V	2 S	3 D	1 L	2 M	3 M	1 D	2 L	3 M	1 M	2 M	3 J	1 J	2 V	3 D	1 M	2 M	3 J	1 V	2 S	3 D	1 D	2 L	3 M	1 M	2 M	3 J	1 V	2 S	3 D
1 M	Journées d'information																																
2 J																																	
3 V																																	
4 S																																	
5 D	Rentrée s'improvise																																
6 L																																	
7 M																																	
8 M	1																																
9 J																																	
10 V																																	
11 S																																	
12 D																																	
13 L																																	
14 M	2																																
15 M																																	
16 J																																	
17 V																																	
18 S																																	
19 D																																	
20 L																																	
21 M	3																																
22 M																																	
23 J																																	
24 V																																	
25 S																																	
26 M																																	
27 L																																	
28 J	4																																
29 M																																	
30 J																																	
31 D																																	

Début de l'année universitaire le 01 septembre 2021 - Fin de l'année universitaire le 31 août 2022  
 Les jurys des Masters 2 et de la 3ème année de LEA peuvent se tenir en septembre 2022

Vote conseil d'UFR le 19 mars 2021 - vote en CFU le 18 juin 2021

## SOMMAIRE

Calendrier universitaire .....	2
Présentation du département et des formations de FLE .....	4
Parcours PCL .....	5
Option FLE et Certificat FLE.....	9
Régime général des examens.....	14
Services universitaires .....	16
Bibliothèque universitaire (BU) .....	17
Services numériques pour étudiant-e-s.....	19
Service des publications.....	20
Plan du campus Tréfilerie.....	21

# *Les formations de licence proposées par le département de FLE (français langue étrangère)*

*Responsable du département*

Clara MORTAMET, [clara.mortamet@univ-st-etienne.fr](mailto:clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)

*Responsable des formations de licence*

Sandra TOMC, [sandra.tomc@univ-st-etienne.fr](mailto:sandra.tomc@univ-st-etienne.fr)

Le département de FLE de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne propose des formations, pour des étudiant-e-s de licence ou en reprise d'études qui seraient intéressé-e-s par une découverte de l'enseignement des langues, de la didactique des langues ou par une poursuite d'études dans ce domaine. Ces formations donnent **de premières bases pour enseigner les langues et le français langue étrangère ou seconde** dans divers organismes en France ou à l'étranger. Elles permettent aussi de **réfléchir sur l'enseignement de toute langue**, qu'elle soit étrangère ou régionale, et sur l'importance de son contexte d'enseignement.

Nous présentons ici les formations suivantes :

1 – **Le parcours PCL** (professeur-e de collège et de lycée), est intégré aux licences LLCER pendant l'année de L3, et s'adresse aux futur-e-s enseignant-e-s de langues.

2 – **L'option FLE** de licence est intégré à la 3<sup>ème</sup> année de licence (L3) LLCER anglais, espagnol, de lettres modernes et de LEA (10 places) de l'UJM.

3 – **Le certificat de licence FLE**, indépendant, permet de compléter une licence déjà acquise, dans n'importe quelle discipline. Il inclut les mêmes enseignements que l'option FLE, mais bénéficie d'un régime d'inscription indépendant.

L'admission est autorisée pour les titulaires d'une licence.

Inscriptions :

- Pour les options FLE et PCL, l'inscription se fait au secrétariat des départements de L3.
- Pour le Certificat FLE, demander un formulaire d'admission à la scolarité ALL (campus tréfilerie, bâtiment G, RdC), et justifier d'une licence. La demande sera examinée par la responsable des formations de licence.

Voici les adresses des enseignantes permanentes engagées dans ces formations. Vous pouvez les contacter pour plus d'informations :

- Céline JEANNOT PIÉTROY, [celine.jeannot@univ-st-etienne.fr](mailto:celine.jeannot@univ-st-etienne.fr)
- Clara MORTAMET, [clara.mortamet@univ-st-etienne.fr](mailto:clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)
- Marie-Christine FOUGEROUSE, [marie.christine.fougerouse@univ-st-etienne.fr](mailto:marie.christine.fougerouse@univ-st-etienne.fr)

## Parcours PCL : Professeur-e de collègue et de lycée

Il se déroule sur les **semestres 5 et 6** de la licence et s'adresse à tout-e étudiant-e désirant s'orienter plus tard vers les masters MEEF proposés par l'ESPE. Il est ouvert à tout-e étudiant-e de licence LLCER. Il comprend 2 UE réparties sur les semestres 5 et 6.

### SEMESTRE 5

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE1</b>					
<b>Histoire de la didactique des langues</b>	24h	2	1	Examen terminal écrit 2h	Examen terminal écrit 2h

### SEMESTRE 6

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE2</b>					
<b>Initiation à la didactique des langues et des cultures :</b> <b>1. Cours d'initiation</b> <b>2. Observation des classes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage d'observation (15 h)</li> <li>• Rapport écrit</li> </ul>	24h	2	1	Dossier	Reprise du dossier

## Semestre 5

### **UE 1 : Histoire de la didactique des langues**

*Céline Jeannot Piétroy, 24 h*

#### **Objectifs**

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui ;
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

#### **Contenu**

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, *etc.*
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, *etc.*
- Les théories de l'apprentissage : behaviorisme, cognitivisme, socio-constructivisme, approches de l'interlangue.

#### **Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

## Évaluation

- Examen final (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

## Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CASTELLOTTI V., 2018, *Pour une didactique de l'appropriation ; diversité, compréhension, relation*, Didier.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GAONAC'H D., 2012, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Hatier.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, *Se former en didactique des langues*, Ellipses.

## Semestre 6

### UE 2, *Initiation à la didactique des langues et des cultures*

Marie-Christine Fougerouse, 24h

#### Présentation

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement, intégré au cursus des *Licences de langues vivantes LCE (allemand, anglais, espagnol, italien)*. Dans ce cadre, le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures, assure un cours ou UE de pré-professionnalisation « Initiation à la didactique des langues et des cultures » d'une valeur de 6 crédits, à suivre au semestre 6 d'année de Licence LCE.

#### Public

Cette UE s'adresse **exclusivement** aux étudiant-e-s des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol, italien) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité, en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

#### Objectifs

Cette UE vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Elle peut être présentée au titre du seul « Parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement » des licences LCE, mais elle constituera aussi une bonne introduction à la didactique des langues pour les étudiant-e-s qui souhaitent par la suite préparer l'option FLE de Licence ou s'inscrire dans un des deux parcours de la mention « Didactique des langues » de Master proposés par le département de FLE : « Ingénierie des Formations, Plurilinguisme et Interculturel » ou « Sociodidactique, Contacts des langues et des cultures ». On trouvera sur le site de l'université, en cliquant sur le lien « Présentation des formations du Département de FLE », une présentation détaillée de ces formations.

### **Contenus et méthodologie**

Cette UE se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« *Cours d'initiation* » de 24 heures), ainsi que d'un *stage d'observation* sur le terrain (15 heures) donnant lieu à un mémoire écrit (de 8-10 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues - et les étudiants seront invités à apporter en cours des observations faites dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement en collège ou lycée, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

### **Évaluation**

Les observations et la rédaction du mémoire de stage correspondant sont obligatoires. Le mémoire de stage d'observation, thématiqué et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures du Cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant de montrer qu'il est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours. Le mémoire de stage vérifiera, par l'analyse des observations et la réflexion, l'appropriation des données théoriques du cours.

### **Bibliographie**

- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, Conseil de l'Europe, 2018, [www.coe.int/lang-cecr](http://www.coe.int/lang-cecr)
- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, 2001, Paris : Éditions Didier /Conseil de l'Europe.
- CUQ J.-P. (dir.), 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, Clé International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, *Se former en didactique des langues*, Paris : Ellipses.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Clé International.
- TAGLIANTE C., 2006, *La classe de langue, Nouvelle édition*, Paris : Clé International, coll. « Techniques et pratiques de classe ».

## Option licence FLE et certificat FLE

Cette option s'adresse aux étudiant-e-s de licence de langues vivantes (départements de LLCER) et peut s'intégrer dans leur 3<sup>e</sup> année de licence, **semestres 5 et 6**.

Le Certificat FLE permet une inscription indépendante à ces mêmes enseignements, pour des étudiant-e-s d'autres cursus, salarié-e-s, enseignant-e-s, retraité-e-s, etc. qui auraient déjà une licence.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6.

### SEMESTRE 5

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE1</b>					
<b>Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970 - Journal de bord</b>	24h	2	1	Ecrit terminal 2h et journal de bord	Ecrit terminal 2h et journal de bord

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE2</b>					
<b>Apprentissage d'une langue nouvelle (<i>kabyle ou japonais</i>)</b>	24h	2	1	Oral	Oral

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE3</b>					
<b>Approche linguistique du FLE : <i>phonétique et phonologie</i></b>	24h	2	1	Ecrit terminal 2h	Ecrit terminal 2h

### SEMESTRE 6

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE4</b>					
<b>Actualité de la didactique des langues</b>	24h	3	1	Ecrit terminal 2h	Ecrit terminal 2h

	TD	ECTS	COEFF.	Régime continu et bloqué	Rattrapage
<b>UE5</b>					
<b>Approche linguistique du FLE : <i>morphologie et syntaxe</i></b>	24h	3	1	Ecrit terminal 2h	Ecrit terminal 2h



## Semestre 5

### UE 1 – *Histoire de la didactique des langues jusqu’aux années 1970*

XXXXX, 24h

#### Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d’une étude de l’évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu’aux années 1970.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l’histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d’enseignement / apprentissage d’une langue nouvelle.

#### Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, *etc.*
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

#### Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

#### Évaluation

L’étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d’une synthèse du « journal de bord » portant sur l’expérience d’apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

#### Bibliographie

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L’Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d’apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D’hier à aujourd’hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l’enseignement des langues : 5000 ans d’histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l’enseignement des langues*, Paris, CLE international.
- PUREN C., BERTOCCHINI P., COSTANZO E., 2012, *Se former en didactique des langues*, Ellipses.

### UE 2 – *Apprentissage d’une langue nouvelle : japonais et XXX*

Grâce Ranchon et XXX, 24h (2 groupes)

#### Objectifs

- Se confronter à l’apprentissage d’une langue lointaine et nouvelle pour l’étudiant-e.

- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant-e.

### **Contenu**

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

### **Méthodologie**

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

### **Evaluation**

un examen oral sera programmé lors de la semaine 12 du semestre 5.

### **UE 3 – *Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie***

*Clara Mortamet, 24h*

### **Objectifs**

- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations
- S'initier à la prosodie du français.

### **Contenus**

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la phonétique - phonologie. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Éléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons.
- Éléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Le système phonologique du français, initiation à la variation, phénomènes particuliers (e muet, liaison, voyelles à double timbre)
- Éléments de prosodie, initiation à la variation, notions de syllabe, mot, groupe rythmique

### **Méthodologie**

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

### **Évaluation**

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

### **Bibliographie**

CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.

GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.

LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.

LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».

## Semestre 6

### UE 4 – *Actualité de la didactique des langues*

Céline Jeannot Piétroy, 24h

#### Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Etudier les nouveaux publics du français langue étrangère.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

#### Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, actionnel, approches plurielles, *etc.*
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, *etc.*
- Analyse de courants méthodologiques récents et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

#### Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

#### Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

#### Bibliographie

- ADAMI H., 2020, *Enseigner le français aux adultes migrants*, Hachette FLE.
- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communicationnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- CANDELIER M. (dir.), 2007, *CARAP – Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, Strasbourg, Centre Européen pour les Langues Vivantes / Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
- ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, éditions Orphys.
- VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n° 30, EME Editions.

## **UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe**

Silvia Aulagnon, 24h

### **Objectifs**

- Connaître la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

### **Contenus**

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

### **Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

### **Évaluation**

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

### **Bibliographie**

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
- DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
- RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

## **REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE**

Documents disponibles sur le site internet de la composante :  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

### **5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES**

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## **6. VALIDATION DES CREDITS**

### **6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE**

**Le rattrapage n'est pas obligatoire.**

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

### **6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES**

#### ***JURY DE PROGRESSION***

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### ***JURYS DE DIPLOME***

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## **7. ASSIDUITE**

### **7.1 CAS GENERAL**

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

## **14. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **14.1. LICENCE**

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

## ***Règles spécifiques d'obtention de la licence***

### ***Licence mention LEA :***

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

### ***Licence mention LLCER parcours Espagnol :***

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

## ***Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement***

### ***Licence mention LEA :***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

### ***Licences mention Lettres et mention Humanités***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

### ***Licence mention Musicologie***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

### ***Licence mention LLCER parcours Anglais***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

### ***Licence mention LLCER parcours Espagnol***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

### ***Licence mention Arts plastiques***

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



## Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

### **Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle**

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP AVENIR**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### **Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.**

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

### **Santé, logement et vie quotidienne**

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

### **Accompagnement handicap et vie étudiantes**

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

### **Activités sportives**

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96





## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

### LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

[Le catalogue BRISE-ES \(https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr\)](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

### LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ [bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr)

#### Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

#### Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

### LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)  
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

### LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.


Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

## LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez  sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

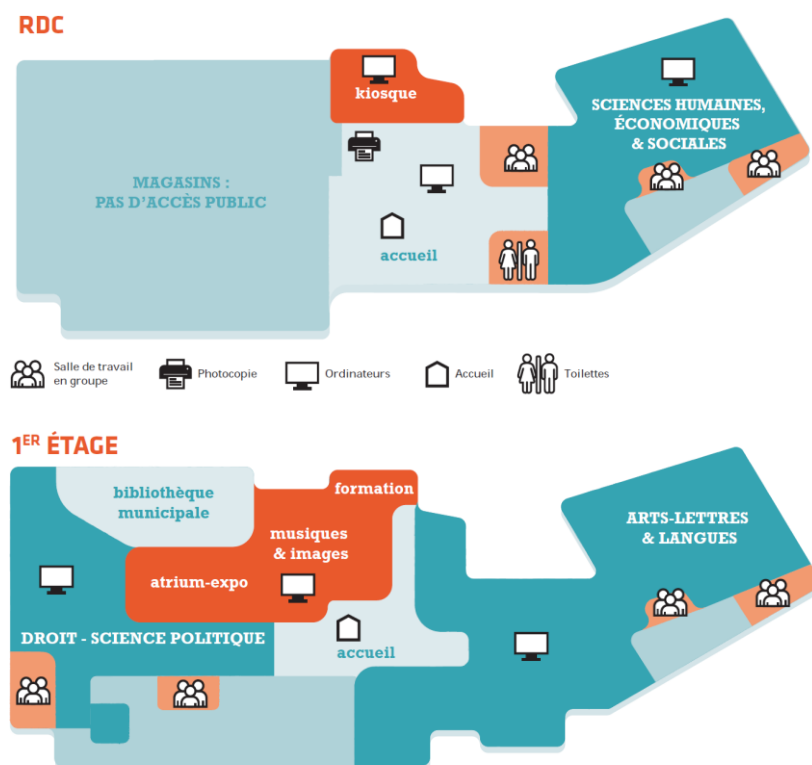
Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

## ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ( [pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr) ), bureau situé en secteur Droit.



# LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🌐: [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de

Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.



Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

**LE SERVICE DES PUBLICATIONS  
DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE**




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [publications@univ-st-etienne.fr](mailto:publications@univ-st-etienne.fr)

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Heures d'ouverture** : 8h.30-17h. du lundi au vendredi

**Responsable** : M. Jean-Marie Roulin.

